

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Le jeudi 12 septembre 2024, 18h30 École Belleau, classe de Mme Sylvie

Procès-verbal

- 1. Accueil et mot de bienvenue
- 2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
- 3. Prise des présences
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5. Rapport annuel pour l'année scolaire 2023-2024
- 6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2023
- 7. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement
- 8. Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection
- 9. Élections pour les postes à combler au Conseil d'établissement
- 10. Élections de deux parents substituts au Conseil d'établissement
- 11. Élections d'un parent au Comité de parents du CSSDN et de son substitut
- 12. Nominations d'un représentant de la communauté
- **13.** Tirage de 2 prix de présence <u>d'un montant équivalent au paiement de la facture scolaire pour un enfant.</u>
- 14. Questions de l'assemblée
- 15. Mot de la fin et levée de l'assemblée
- 1. Accueil et mot de bienvenue

Mme Isabelle ouvre l'assemblée à 18h35 et souhaite la bienvenue. Elle présente brièvement la mission, la vision et les valeurs de l'école. M. Djika souhaite également la bienvenue.

- Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
 Mme Isabelle se propose d'être la secrétaire de l'assemblée.
- 3. Prise des présences

Les participants ont signé une feuille de présence à l'arrivée, 9 parents présents.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour Il est proposé par Catherine Dumont d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. 5. Rapport annuel pour l'année scolaire 2023-2024

M. Mathieu Couture, président du conseil d'établissement 2023-2024, fait la lecture du message de la présidence du conseil d'établissement.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2023

Mme Isabelle mentionne qu'elle n'a pas retrouvé le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2023, aucune trace dans le P et dans le cartable. Elle n'est donc pas possible d'en faire l'adoption.

Mme Marjorie Jalbert-Nolet, Mme Marie-Pier Morissette et M. François Lévesque avaient été élu en tant que membres du CÉ pour un mandat de 2 ans donc, ils en sont à leur 2^e année cette année et ils souhaitent tous poursuivre.

Mme France Lavallée et M. Nicholas Laflamme avaient été élus parents substituts pour un mandat d'un an.

M. Mathieu Couture, Mme Catherine Dumont, Mme Marily Guay et Mme Myriam Plourde en étaient à leur 2^e année de mandat.

7. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement

Mme Isabelle explique les rôles et les fonctions du conseil d'établissement.

8. Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection

M. Djika se porte volontaire pour être président d'élection.

9. Élections pour les postes à combler au Conseil d'établissement

La direction remercie les parents membres en fin de mandat pour leur implication au cours de ces dernières années. Quatre postes sont à combler pour l'année 2024-2025 et deux autres à titre de substituts.

Mme Danna Vigneault avait complété une procuration pour déposer sa candidature.

Mme Catherine Dumont se propose.

Mme France Lavallée propose M. Mathieu Couture, celui-ci accepte.

Mme France Lavallée se propose.

Nous avons 4 candidats pour 4 postes à combler. Les 4 candidats sont donc élus.

Félicitations aux 4 candidats!

10. Élections de deux parents substituts au Conseil d'établissement

Mme Marilyne Blais se propose.

M. Nicolas Laflamme avait manifesté son intérêt pour le poste de parent substitut.

11. Élections d'un parent au Comité de parents du CSSDN et de son substitut

- M. François Lévesque occupait le poste de parent au Comité de parents du CSSDN l'an dernier. Il n'est pas présent à la rencontre donc, Mme Isabelle le contacte par téléphone pour vérifier son intérêt pour ce poste cette année. Il accepte d'occuper le poste de parent au Comité de parents du CSSDN. Mme Marjorie J.-Nolet se propose comme parent substitut.
- 12. Nominations d'un représentant de la communauté

Il n'y a pas de représentant de la communauté.

L'an prochain, nous pourrions approcher les organismes communautaires (loisirs, Chevaliers de Colomb, Cercle des fermières) pour ce poste.

- **13.** Tirage de 2 prix de présence <u>d'un montant équivalent au paiement de la facture scolaire pour un enfant.</u>
- M. Djika procède au tirage.

Les gagnants sont :

Mme Valérie Bolduc et Mme Valérie Bolduc

- 14. Questions de l'assemblée
- **15.** Mot de la fin et levée de l'assemblée Levée de l'assemblée à 19h02 , proposée par France Lavallée.

Directrice Ecole Belleau Gognan

| | | | (|
|--|---|--|--|
| | | | , |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | (|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | · | | |
| | | | : |
| | | | |
| | | | \.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\. |
| | | | |
| | | | |
| | | | |